

DEMANDE DE FERMETURE OU DE RÉOUVERTURE D'UN RACCORDEMENT À L'EAU DE DISTRIBUTION

Renvoyez-nous ce formulaire via www.dewatergroep.be/opladenafkasting

- ☐ ARRÊT DU CONTRAT AVEC RETRAIT DU COMPTEUR D'EAU
- ☐ FERMETURE DÉFINITIVE SUR LA VOIE PUBLIQUE
- ☐ RÉOUVERTURE DU CONTRAT AVEC PLACEMENT D'UN COMPTEUR D'EAU

DONNÉES DU RACCORDEMENT À L'EAU DE DISTRIBUTION

ID du service (numéro de l'unité d'approvisionnement) :
(figure sur la facture)

Rue : Numéro :

À côté/En face :

Code postal : Commune :

Date du début des éventuels travaux de transformation ou de démolition :

Un collaborateur de De Watergroep vous contactera pour fixer une date concrète.

Autres informations utiles :

IDENTITÉ DU DEMANDEUR : PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE ☐

Remarque : Les coûts d'une fermeture sont toujours à la charge du propriétaire (1).

Nom et prénom/Nom de l'entreprise :

Nom de la personne responsable, s'il s'agit d'une entreprise :

Forme de société dans le cas d'une personne morale :

Numéro de client éventuel chez De Watergroep (nouveau nom de la Société flamande des eaux) :

Rue : Numéro :

Boîte : Code postal : Commune :

Numéro de registre national : Date de naissance :

Téléphone (privé) : GSM : Fax :

Adresse e-mail :

Téléphone (professionnel) : Fax (professionnel) : Numéro d'entreprise :

1. Une demande de débranchement ou de suppression du raccordement à l'eau de distribution peut être introduite par le titulaire (client), uniquement si le bien immobilier est inoccupé ou inutilisable ou à condition que tous les résidents marquent leur accord par écrit (voir art. 2 §5 du Règlement général de la vente d'eau).
2. L'article 1 §8 du Règlement spécifique de la vente d'eau stipule également que De Watergroep, pour des raisons d'hygiène, peut fermer définitivement tout raccordement qui a été hors service pendant plus de cinq années consécutives.
3. Les tarifs en vigueur se trouvent sur le site Internet de De Watergroep et peuvent être obtenus sur simple demande auprès de votre direction provinciale.

Date :

Nom et signature du demandeur
(pour les entreprises, veuillez mentionner la fonction)

Les données susmentionnées sont destinées au registre de clientèle informatisé de De Watergroep - Vlaamse Maatschappij voor Watervoorziening cvba (Société flamande des eaux) -

Le/la soussigné(e) déclare que ces données sont exactes. Selon la loi sur la protection de la vie privée du 8 décembre 1992, vous avez le droit de les consulter et les modifier. Les dispositions du Règlement général et spécifique de la vente d'eau sont d'application.